Ligue Occitanie Rugby

Avis hebdomadaire N°2

Annule et remplace l'avis hebdomadaire N°1 du 20 septembre 2018

Résultat de la consultation des clubs d'Honneur sur la formule du championnat réserves Honneur 2018-2019.

Clubs consultés : 48.
Participation : 38.

Proposition A : 6.
Proposition B : 21.
Proposition C : 11.

Ont voté :
Pour la proposition A : Maureilhan-Montady (poule A), Laroque- Bélesta (poule B), Oursbelille-Bordères, La Salvetat Plaisance (poule C), US L'Isloise, Lectoure (poule D).

Pour la proposition B : Lunel, St Gély Pic St Loup, Bédarieux, Mauguio-Carnon, Mende (poule A), Bleu et Blanc, Tarascon sur Ariège (poule B), Les Baronnies, Juillan, Mazères Cassagne, Louey Marquisat, Portet sur Garonne (poule C), Pouyastruc, Rabastens, Mauvezin, Maubourguet, Verfeil (poule D), Caussade, Maurs, Souillac (poule D).

Pour la proposition C : RC Cévenol, St Affrique (poule A), Sor Agout, St Juéry Arthes, Canton d'Alban, St Orens (poule B), Muret (poule C), La Saudrune, Toulouse UC (poule D), Moissac, Lauzerte (poule D).

Abstentions : Sète, Sigean-La Nouvelle, FLHV Perpignan, Argeles Gazost, Montesquieu Volvestre, Canton St Lys, Bretenoux Biars, St Céré, Gramat, Bressols.

En conséquence, **la phase préliminaire** du championnat d'Occitanie réserves Honneur 2018-2019 se déroulera sur la formule B choisie par la majorité des clubs à savoir, Jeu à XV ou à XII suivant l'effectif présenté avant le coup d'envoi (13 à 15 joueurs à XII, 16 joueurs et plus à XV).
Sur un plan sportif et de bonnes relations entre tous, il est demandé aux associations qui savent les jours précédents la rencontre, qu'elles vont jouer à XII, de prendre contact avec leurs adversaires afin que ces derniers retiennent un groupe de 19 joueurs (maxi à XII) et non pas 22 (à XV). Les 19 joueurs figurant sur la feuille de match peuvent rentrer sur la pelouse.

La phase finale qui débutera en 16^{e} de finale (à la demande des clubs) et qui est qualificative pour le championnat de France Réserves Honneur, se disputera obligatoirement à XV conformément à l'article 350 des règlements généraux de la FFR.

Pour la Ligue Occitanie Rugby

A Doucet

Alain DOUCET, Président

Maison du Rugby
32 rue Dubézy - BP 5851 - 31506 Toulouse Cedex 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
www.occitanie-ffr.fr